Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BNY MELLON
INVESTMENT MANAGEMENT

BNY Mellon Global High Yield Bond Fund

PART EURO A (ISIN: IE0030011294)

un compartiment de BNY Mellon Global Funds, plc. Ce compartiment est géré par BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Le Fonds vise à assurer un rendement total composé de revenus et de l'appréciation du capital à long terme en investissant principalement (c'est-à-dire au moins 80% de ses actifs) dans un portefeuille largement diversifié d'obligations à haut rendement et dans des produits dérivés.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds :

- investira dans le monde entier, en privilégiant les marchés développés ;
- investira dans des obligations et placements par emprunt similaires libellés principalement en dollars américains, en euros et en livres sterling. Pour les investissements qui ne sont pas libellés en dollars américains, le Fonds utilisera des techniques visant à éliminer les effets des variations du taux de change entre le dollar américain et les autres monnaies (c.-à-d., la couverture de change). L'objectif est de protéger le Fonds contre les pertes causées par les variations de change entre la devise de référence du Fonds, le dollar américain, et la devise des actifs du Fonds libellés dans une devise autre que le dollar américain ;
- investira au moins 80 % dans des obligations assorties de notes de crédit faibles (c.-à-d. à haut rendement, de qualité inférieure à investment grade, notées BB+ ou moins selon Standard & Poor's ou des agences similaires) ou non notées. Toutefois, pas plus de 25 % seront investis au total dans des obligations qui ne sont pas notées ou qui sont notées B- ou moins ; et
- investira dans des dérivés (instruments financiers dont la valeur est dérivée d'autres actifs) afin de soutenir l'objectif d'investissement. Le Fonds utilisera également des dérivés aux fins de réduire le risque ou les coûts ou de générer du capital ou des revenus supplémentaires.

Le Fonds peut :

- investir jusqu'à 30 % de sa valeur liquidative dans des titres émis par des sociétés domiciliées dans des marchés émergents ;
- investir jusqu'à 30 % de sa valeur liquidative dans des titres de créance subordonnés, dont 10 % maximum en titres convertibles conditionnels (CoCo) ;
- investir sur une base longue et synthétique courte ;
- investir jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative dans d'autres organismes de placement collectif, dont des fonds du marché monétaire et des fonds négociés en Bourse (« ETF ») ; et
- investir jusqu'à 10 % de sa valeur liquidative dans des actions et titres apparentés.

Indice de référence : le Fonds évaluera ses performances par rapport à l'ICE BofA Developed Markets High Yield Constrained TR Index (couvert par rapport au dollar américain) (ci-après l'« Indice de référence »).

Le Fonds est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire de Portefeuille jouit de tout le pouvoir discrétionnaire nécessaire pour investir en dehors de l'Indice de référence sur la base de l'objectif d'investissement et des politiques exposées dans le Prospectus. Bien que la majorité des participations du Fonds doivent être des composantes de l'Indice de référence et avoir des pondérations similaires à celles de ce dernier, la stratégie d'investissement ne limite pas la mesure dans laquelle le Gestionnaire de Portefeuille peut s'écarter de l'Indice de référence.

AUTRES INFORMATIONS

Traitement des revenus : les revenus nets tirés des investissements seront conservés par le Fonds et reflétés dans la valeur de vos actions.

Négociation : vous pouvez acheter et vendre vos actions dans le Fonds entre 9 h et 17 h (heure d'Irlande) chaque jour ouvrable en Irlande et aux États-Unis. Les instructions reçues avant 12 h (heure d'Irlande) se verront attribuer le prix coté ce jour-là. L'investissement initial minimum pour cette catégorie d'actions est de de EUR 5.000.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible
Rendement potentiellement plus faible

Risque plus élevé
Rendement potentiellement plus élevé

1 2 3 **4** 5 6 7

Nous avons déterminé la catégorie de risque et de rendement telle qu'elle est indiquée ci-dessus en appliquant une méthode de calcul conçue à partir des règles de l'UE. Il est fondé sur l'évolution historique à la hausse et à la baisse de la valeur des actifs du fonds (c'est-à-dire la volatilité). La catégorie de risque et de rendement associée à ce fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps. Même la catégorie la plus faible 1 n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Ce Fonds appartient à la catégorie 4 parce que sa valeur historique présente une volatilité de volatilité modérée. Avec un Fonds de la catégorie 4, vous avez un risque de modéré de perdre de l'argent, mais votre chance d'en gagner est de modérée.

L'INDICATEUR DE RISQUE ET DE RENDEMENT PEUT NE PAS PRENDRE PLEINEMENT EN CONSIDÉRATION LES RISQUES CI-APRÈS :

- **Risque lié à la performance/l'objectif :** La réalisation par le fonds de son objectif d'investissement n'est en aucun cas garantie.
- **Risque de change :** Le fonds investit sur des marchés internationaux, ce qui implique que la valeur des actifs du fonds est susceptible d'être affectée par la fluctuation des taux de change.
- **Risque lié aux produits dérivés :** Les produits dérivés sont extrêmement sensibles aux changements de valeur de l'actif dont leur valeur découle. Une légère évolution de la valeur de l'actif sous-jacent peut déclencher une fluctuation plus significative de celle du produit dérivé, ce qui peut accroître le volume des pertes et des bénéfices, entraînant une fluctuation de la valeur de votre investissement. Lorsqu'il utilise des produits dérivés, le Fonds peut perdre beaucoup plus que le montant qu'il y a investi.
- **Risque de variation des taux d'intérêt et de l'inflation :** Les investissements dans des titres de marché monétaire/d'obligations sont affectés par l'évolution des taux d'intérêt et de l'inflation. Cette évolution est susceptible d'avoir un impact négatif sur la valeur des actifs du Fonds.
- **Risque lié aux notations de crédit et aux titres non notés :** Le risque de défaut des obligations dont la notation de crédit est faible ou qui ne sont pas notées est plus important. Ces investissements sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur la valeur des actifs du Fonds.
- **Risque de crédit :** Il se peut que l'émetteur d'un titre détenu par le Fonds ne paie pas des revenus ou qu'il ne rembourse pas du capital au Fonds à l'échéance.
- **Risque lié aux marchés émergents :** Les marchés émergents comportent des risques supplémentaires liés à un moindre développement des pratiques de marché.
- **Risque lié à la dette subordonnée :** La dette subordonnée comporte un niveau de risque plus élevé que la dette non subordonnée car elle reçoit un niveau de priorité inférieur en termes de créances sur les actifs d'une entreprise en cas de défaillance de l'emprunteur.
- **Imputation des frais sur le capital :** Le fonds prélève ses frais sur le capital du fonds. Les investisseurs doivent avoir conscience du fait que cette opération a pour effet de réduire la valeur en capital de votre investissement et de limiter le potentiel de croissance future du capital. Au moment du rachat, il se peut que vous ne récupériez pas l'entièreté du montant investi à l'origine.
- **Risque de change de la catégorie de parts :** Cette catégorie de parts est libellée dans une devise différente de la devise de base du fonds. Les fluctuations de change entre la devise de la catégorie de parts et la devise de référence du fonds sont susceptibles d'affecter la valeur de votre investissement.

– **Risque de contrepartie :** L'insolvabilité d'une institution qui fournit des services tels que la conservation d'actifs ou agissant comme une contrepartie par rapport aux produits dérivés ou à d'autres arrangements contractuels peut exposer le Fonds à des pertes financières.

Une description exhaustive des facteurs de risque figure dans le Prospectus à la section intitulée « Facteurs de risque ».

Frais

Les frais couvrent les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

FRAIS PONCTUELS PRÉLEVÉS AVANT OU APRÈS INVESTISSEMENT	
Frais d'entrée	**5,00 %**
Frais de sortie	**Aucun**

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS SUR UNE ANNÉE	
Frais courants	**1,41 %**

FRAIS PRÉLEVÉS PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
Commission de performance	Aucun

Les frais d'entrée communiqués sont des maximums, mais il se peut que vous payiez moins. Pour connaître le niveau réel des frais d'entrée, adressez-vous à votre conseiller ou au distributeur financier.

Le montant des frais courants se fonde sur les frais calculés au 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance et le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont acquittés lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre fonds de placement.

La rubrique « Commissions et frais » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les frais.

Performances passées

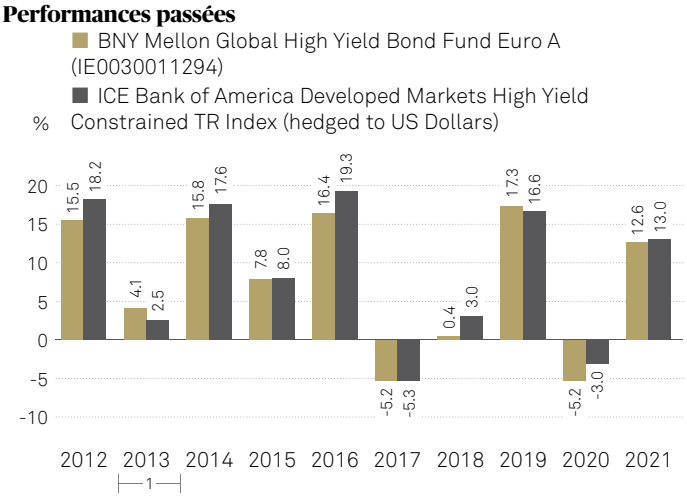

Le diagramme inclut tous les frais à l'exception des frais d'entrée.

Date de lancement du Fonds - 11 février 2004.

Date de lancement de la catégorie d'actions - 11 février 2004.

La performance de cette catégorie d'actions est indiquée en EUR.

La performance de l'Indice de référence est indiquée en EUR.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Remarque : à compter du 2 juin 2017, l'indice de référence du Fonds, anciennement le Bank of America Merrill Lynch Global High Yield Constrained TR, a été remplacé par le ICE BofA Developed Markets High Yield Constrained TR Index (couvert par rapport au dollar américain).

1 « À compter du 29 juillet 2013, la devise de libellé du Fonds n'est plus en EUR mais en USD. A partir de cette même date, le Fonds BNY Mellon Global High Yield Bond Fund (EUR) change de nom et devient BNY Mellon Global High Yield Bond Fund. En raison du changement de la devise de libellé, les catégories d'actions non libellées en USD peuvent être exposées à des risques de change. La performance antérieure au 28 juillet 2013 a été obtenue sous des circonstances différentes et, pour cette raison, ne peut servir de base ni être considérée comme une indication de performance future. »

Informations pratiques

Documents : Le fonds est un compartiment (partie) de BNY Mellon Global Funds, plc (« BNY MGF »), une structure faîtière composée de différents compartiments. Le présent document est spécifique au Fonds et à la catégorie d'actions mentionnés au début du présent document. Une copie du Prospectus et des rapports annuel et semestriel préparés pour la structure faîtière peut être obtenue gratuitement à l'adresse www.bnymellonim.com ou auprès de BNY Mellon Fund Services (Ireland) Designated Activity Company, One Dockland Central, Guild Street, IFSC, Dublin 1, Irlande. Ces documents sont disponibles en anglais, en français, en allemand, en italien, en espagnol et en portugais.

Prix de l'action : le prix de l'action le plus récent et d'autres informations, notamment les modalités de l'achat et de la vente d'actions, sont disponibles sur le site internet et à l'adresse mentionnés ci-dessus. D'autres catégories de parts sont proposées par le fonds comme exposé dans le Prospectus.

Conversion : Les investisseurs peuvent échanger des actions du fonds contre des actions d'autres compartiments de BNY MGF à condition qu'elles remplissent les critères applicables à l'investissement dans d'autres compartiments. La rubrique « Échange et/ou conversion volontaire d'actions » du Prospectus contient des informations supplémentaires sur les échanges.

Statut juridique : Les actifs du fonds sont ségrégués des autres compartiments de BNY MGF et ne peuvent pas être utilisés pour acquitter les passifs ou régler les réclamations de tout autre compartiment.

Avertissement : La responsabilité de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus du fonds.

Dépositaire : The Bank of New York Mellon SA/NV, succursale de Dublin.

Fiscalité : la législation fiscale du pays dans lequel le fonds est domicilié peut affecter votre situation fiscale personnelle. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Politique de rémunération : Une description détaillée de la politique de rémunération actualisée de BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A., y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible à l'adresse www.bnymellonim.com. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Fournisseurs d'indices : les informations complémentaires relatives aux fournisseurs d'indices sont stipulées à la rubrique « Clauses de non-responsabilité prévues par les fournisseurs d'indices de référence » du Prospectus.

Ce fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Central Bank of Ireland. BNY Mellon Fund Management (Luxembourg) S.A. est agréé en Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF"). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 15 décembre 2022.